



métropole
rouenNORMANDIE

LE PRÉSIDENT

Signale

Monsieur Pierre-André DURAND
Préfet de la Région Normandie
Préfet de la Seine-Maritime
7 place de la Madeleine
CS 16036
76036 ROUEN CEDEX

Rouen, le 07 NOV. 2022

Monsieur le Préfet,

Je tiens à nouveau à attirer votre attention sur la situation de Monsieur Adama BALLO, à l'attention duquel vous avez pris un arrêté en date du 6 mai 2022 portant obligation de quitter le territoire français. Une audience au tribunal administratif est prévue le 29 novembre.

Monsieur BALLO travaille en CDI chez un artisan boucher de Darnétal, Monsieur Irwin LAFFILÉ (« la boucherie d'Alex »). Il a remarquablement intégré ce travail par la voie de l'apprentissage. Il a obtenu en juin 2021 son CAP. Adama BALLO est un exemple d'intégration.

Il serait particulièrement regrettable d'interrompre brutalement son processus d'intégration en reconduisant Monsieur BALLO au Mali, pays en guerre où le danger et les risques sont réels. Il serait par ailleurs absurde de lui demander, comme indiqué par courrier du 6 juillet 2022, de retourner au Mali pour solliciter un visa long séjour auprès des autorités consulaires françaises, pour revenir ensuite. Qu'advierait-il de son travail et de sa vie en France le temps de ce parcours administratif ? Des solutions peuvent et doivent être trouvées ici, lieu où il réside et travaille.

Je vous serais extrêmement reconnaissant de bien vouloir réévaluer sa situation administrative pour lui permettre de rester en France.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de ma haute considération.

C'est absurde

Nicolas MAYER-ROSSIGNOL
Maire de Rouen
Président de la Métropole Rouen Normandie